



BATIMENTS

AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE ET DES COMMERCES :

Avant-projet & estimation financière

Le Cabinet Côté Paysage de la MOTHE-ACHARD et l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée, assistant à la maîtrise d'ouvrage, missionnés par la Commune pour l'élaboration du projet d'aménagement de la place de la Noue ..., ont remis un avant-projet et une estimation financière des travaux nécessaires qui ont été examinés en commissions communales le 7 Juin dernier. Afin de faire avancer ce projet vers la phase de Dossier de Consultation des Entreprises, le Conseil Municipal donne son aval, après quelques modifications (choix des matériaux). L'évaluation approximative de cet aménagement est d'environ 400 000 euros ttc.

Demande de subvention – Contrat Vendée Territoire

Une subvention de 125 000 euros a déjà été bloquée pour la Commune de la BOISSIERE et ce projet d'aménagement de la place de la Noue, dans le cadre de la contractualisation mise en place depuis 2017 entre le Département et la Communauté de Communes Terres de MONTAIGU, via le Contrat Vendée Territoire. Le Conseil sollicite donc officiellement ce concours financier, afin que le dossier basé sur les avant-projet et devis présentés ci-avant soit déposé sur la plateforme dématérialisée mise à la disposition des collectivités, par le Département.

RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS - DEMANDES DE SUBVENTIONS

La Commune a reçu il y a quelques jours des Ets RABAUD DECORS CHEMINEE un devis provisoire de restauration (*) du Monument aux Morts érigé au cimetière, d'un montant de 5 144,44 euros. Ces travaux pouvant bénéficier de concours financiers de l'ONAC de Vendée (Office National des Anciens Combattants) à hauteur de 20 % de la dépense, et du Département de la Vendée (programmes « Restauration du patrimoine immobilier non protégé », hors Contrat Vendée Territoire) de 15 à 25 %, le Conseil a validé ce devis, et a sollicité les subventions en question.

(*) enlèvements des plaques de marbre existantes, sciage du bas du monument pour agrandissement de la surface de la plaque gravée, nettoyage, démoussage, rejointoiement, fourniture et pose d'une plaque en granit noir, gravure des noms des soldats Morts Pour la France (116).

. Autres informations/ Bâtiments :

. Salle omnisports - Relance du projet de réhabilitation-agrandissement avec l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée. Une réunion s'est déroulée le mardi 29 Mai dernier en mairie. Des ajustements ont été faits sur l'étude de faisabilité présentée il y a environ un an. L'assistant à maîtrise d'ouvrage devait remettre fin Juin 2018 une étude modifiée, permettant de faire des économies sur le programme initial.

. Eglise : l'entreprise BENAITEAU a remis un rapport d'inspection aérienne par drone de l'édifice. Des travaux de nettoyage et de rejointoiement sont à prévoir dans un premier temps, évalués à 12 144 euros ttc, ainsi qu'un démoussage du clocher pour 3 470 euros ttc. Un programme de travaux annuel sera ensuite proposé par cette société.



ASSAINISSEMENT – VOIRIE – RESEAUX DIVERS - LOTISSEMENTS

FRAIS DE BRANCHEMENT AUX RESEAUX EU ET EP – REFACTURATION DU COUT REEL

La Commune de la BOISSIERE a récemment adhéré à un groupement de commandes intercommunal pour la réalisation de travaux d'assainissement et de voirie ponctuels. Les raccordements aux réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales font partie des prestations assurées par le titulaire de ce marché à bons de commandes valable pour 3 ans, à savoir l'entreprise de TP MIGNE-SMTR, et sa mise en application implique que la Commune serve d'intermédiaire pour la commande des travaux. Afin que chaque branchement soit refacturé au propriétaire demandeur au coût réel qui sera appliqué à la Commune, le Conseil a pris formellement la décision de solliciter le remboursement de ces frais de raccordement dans ces conditions, la délibération qui avait cours jusqu'à présent pour les frais de branchement à l'égoût, ayant fixé un montant forfaitaire (1 550 euros ttc) à récupérer.

TRAVAUX NEUFS DE VOIRIE 2018 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de voirie 2018 a été lancée le vendredi 27 Avril 2018, et l'ensemble des propositions a été réceptionné en mairie jusqu'au mercredi 30 Mai 2018. Le Conseil a retenu la seule entreprise de TP qui ait répondu, à savoir l'entreprise SMTR avec un devis de 118 847,28 euros ttc, dont la proposition financière est dans la limite de l'évaluation faite par le bureau d'études communautaire (voir ci-dessous) pour la signature du marché. Le programme de travaux ayant servi de support à cet appel d'offres est le suivant :

- Tranche unique (évaluée à 129 174,60 ttc) : la suppression de l'ilôt central sur la RD n° 72 et le réaménagement de la chaussée, divers travaux de voirie sur les voies communales suivantes : de la Barre, de l'Etang, de la Brémière, du Cléon-Gautret, de la Fortécuyère, du Chêne, de Puydoré, de la Tartaudière, de la Flâtrière, de la Roussière, de la Halle, de la Ronde, et le remplacement de la surface en pelouse au restaurant scolaire, par une surface en enrobé.

SYDEV - CONVENTIONS – EFFACEMENT DES RESEAUX ET ECLAIRAGE PUBLIC – RUE DE LA RENAUDIÈRE ET RUE DES HERBIERS (EN PARTIE)

Le Syndicat Départemental d'Electrification de la Vendée avait fait savoir au moment du vote du budget primitif 2018 de la Commune, qu'il envisageait de réaliser rapidement dans le cadre du renforcement d'un réseau électrique basse tension sur le secteur de la rue de la Renaudière et de la rue des Herbiers (*), l'effacement de cette ligne, et qu'il était possible pour la Commune de bénéficier de cette opération pour effectuer dans de bonnes conditions financières, l'enfouissement des réseaux téléphonique et d'éclairage public, ainsi que le remplacement des points lumineux situés sur l'emprise des travaux. Suite à un préaccord communal, les études ont été finalisées, et le SYDEV a communiqué les devis et conventions de travaux à valider par délibérations. Ils sont détaillés ainsi :

- Génie Civil effacement des réseaux télécom et éclairage ... travaux 102 752 euros ht de dépenses, et 31 781 euros (taux d'aides ... 65 % pour les télécom et 50 % pour l'éclairage) de participation communale,
- Eclairage public (13 lampadaires de 2 modèles différents).... Travaux 23 361 euros ht de dépenses, et 11 681 euros de participation communale (taux d'aide ... 50 %). Total des travaux hors renforcement électrique à la charge du SYDEV (74 625 euros ht) ... 126 113 euros ht, total des participations communales ... 43 462 euros (48 084 euros prévus au départ).

(*) en partie.



ORANGE – PRESENTATION DU PROJET DE RELAIS 4G POUR AVIS SECTEUR DE LA STATION D'EPURATION

A la demande de la Commune, la société SNEF qui représente ORANGE a lancé une seconde étude d'implantation d'un relais de téléphonie mobile 4G, sur le site de l'ancienne station d'épuration (rue des Herbières), alternative à celle réalisée il y a quelques mois par le secteur des Combes. Avant d'aller plus loin dans ce projet, l'opérateur a demandé au Conseil de formuler officiellement par délibération un avis sur ce nouveau dossier. L'assemblée a donc décidé par 16 voix pour, et deux bulletins blancs, d'avaliser le site en question.

. Autres informations/ Voirie

- Travaux de réfection des réseaux d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) de la rue du Stade, et construction d'un réseau de refoulement des eaux usées de la Ronde vers le Bourg : ce chantier qui a démarré à la mi-mars 2018, devrait s'achever courant Juillet 2018. La Commune a profité de l'occasion pour faire passer un fourreau pour la fibre optique jusqu'au stade municipal.

- Tranche n° 3 de la zone d'habitation des Ecotais : la Commune est propriétaire du foncier nécessaire depuis le 6 Juin dernier. Au regard des études nécessaires (l'étude zone humide obligatoire est en cours), et du temps d'instruction du permis d'aménager, il ne faut pas espérer une mise à disposition des terrains viabilisés avant environ 18 mois Le Conseil Municipal a par ailleurs décidé formellement de l'ouverture d'un nouveau budget annexe assujéti à la tva, nécessaire à cette tranche n° 3 de lotissement.



. Autres informations/ Réseaux

- Station d'épuration: il y a un léger retard dans l'exécution des travaux, qui va entraîner une mise en service des ouvrages décalée en Septembre 2018.

- SYDEV – Radar pédagogique de la rue de Cholet : suite à la construction du plateau-ralentisseur, il a été déplacé rue des HERBIERS, sur le poteau béton électrique proche de l'entreprise Funeral Concept.

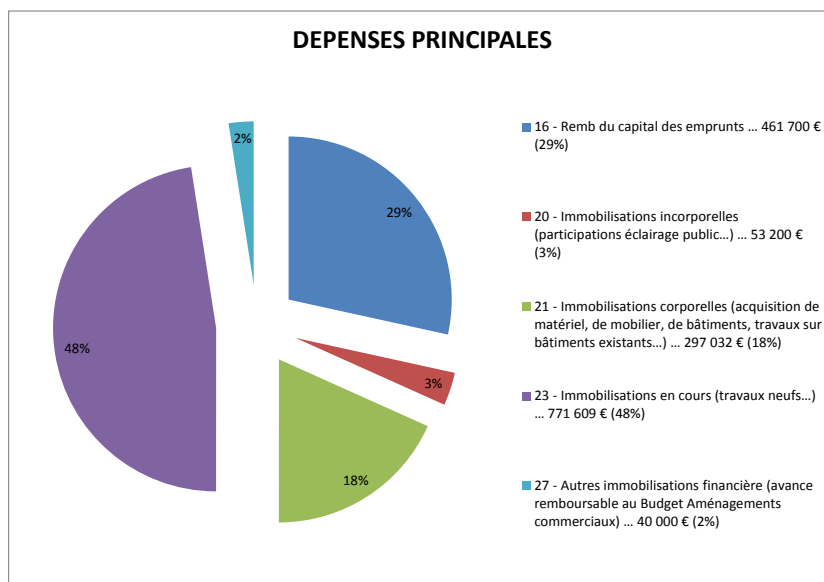


FINANCES

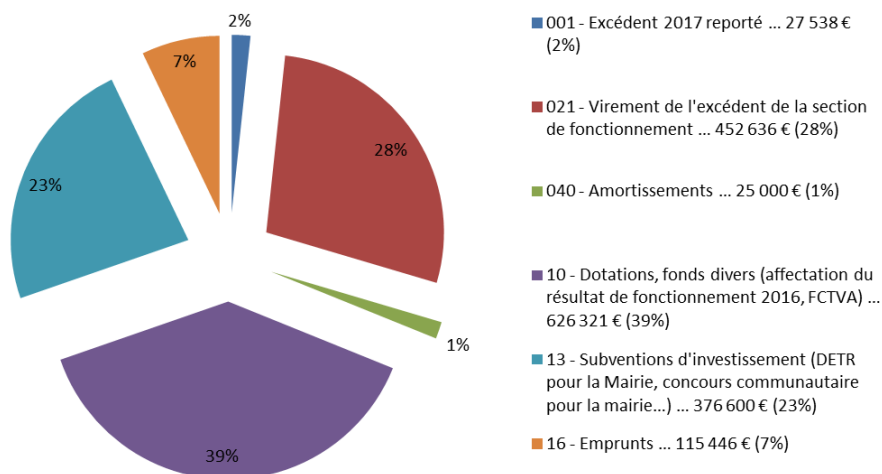
BUDGETS PRIMITIFS 2018 ...

Les propositions de budgets primitifs 2018 pour la Commune, les aménagements commerciaux, le service Assainissement, le CCAS-Foyer Soleil, la réserve foncière de Sainte Anne, et la zone d'habitations des Ecotais 2, ont été présentés au Conseil Municipal, qui les a validés.

Section d'investissement (équilibre à 1 623 541 euros)



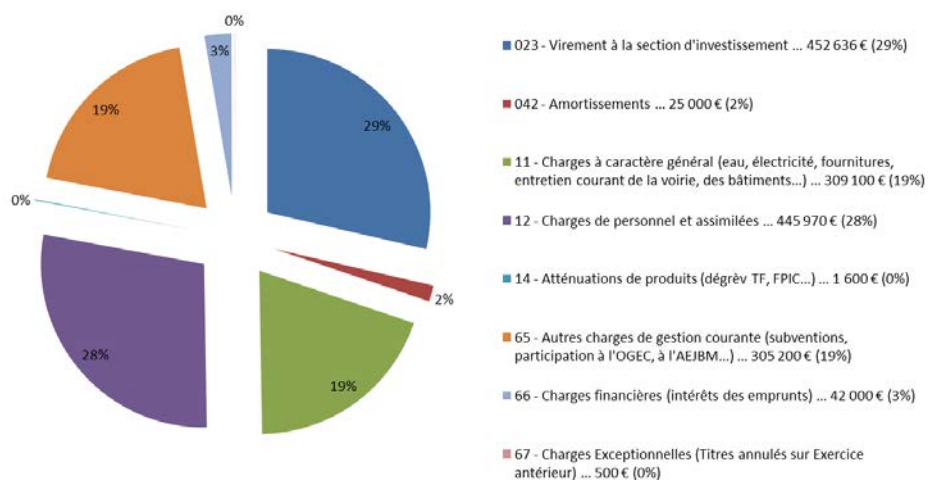
RECETTES PRINCIPALES



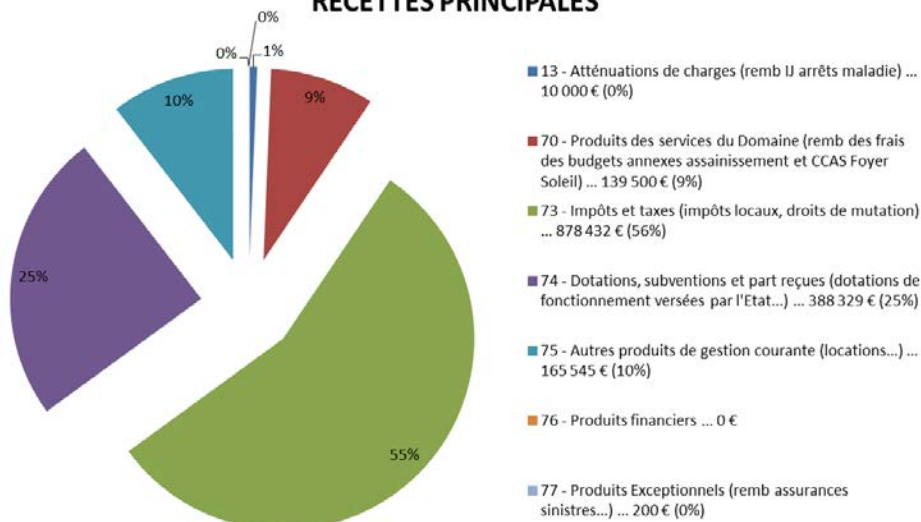
BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE

Section de fonctionnement (équilibre à 1 582 006 euros)

DEPENSES PRINCIPALES



RECETTES PRINCIPALES



➤ Précisions :

• Budget communal

Le détail des dépenses d'investissement du budget communal est par ailleurs communiqué ci-dessous :

Libellés	Nouveaux Crédits	Reports	Total
<u>Rbt du capital des emprunts</u>	168 300	0	168 300
<u>Rbt anticipé - Prêt relais (293 000 euros au total)</u>	93 000	200 000	293 000
<u>Rbt loyers de garantie</u>	400	0	400
<u>Terrains divers</u>	1 500	0	1 500
<u>Mobilier urbain</u>			
. Signalisation	-5 000	30 000	25 000
. Jeux d'extérieur (Grouries ...)	0	0	0
<u>Matériels - Service technique (enrouleur stade ...)</u>	10 000	8 000	18 000
<u>Plateforme et local de compostage des déchets fermentescibles</u>	0	5 000	5 000
<u>Bâtiments divers</u>			
. Travaux et équipement divers	50 000	59 532	109 532
<u>Etude - Restructuration - Agrandissement de la salle omnisport</u>	15 000	15 000	30 000
<u>Restructuration de la mairie</u>	17 000	92 609	109 609
<u>Vidéo - Projecteur - Mairie</u>	4800	0	4 800
<u>Défibrillateur bourg - Salle polyvalente</u>	2 200	0	2 200
<u>Aménagement de la place de la Noue - Cadres CCI</u>	270 000	28 000	298 000
<u>Plantations - Cadre Contrat de Paysage Rural</u>	2 000	0	2 000
<u>Voirie PG 2018</u>	120 000	0	120 000
<u>Réseau d'eaux pluviales - Puyravault (hors finitions de voirie)</u>	- 39 000	154 000	115 000
<u>Travaux de finition de voirie - Puyravault</u>	20 000	194 000	214 000
<u>Travaux réseaux divers - Cadre PUP</u>	19 000	0	19 000
<u>Effacement des réseaux (tél. - Ecl. Public ...) - R. de la Renaudière.</u>	48 200	0	48 200
<u>Herbiers</u>			
<u>Eclairage public divers</u>	- 5 000	10 000	5 000
<u>Avance remboursable au budget Aménagements Commerciaux</u>	40 000	0	40 000
TOTAUX	832 400	791 141	1 623 541

• Fixation des taux d'imposition communale

Le tableau reprenant les bases d'imposition réévaluées pour 2018 par la Direction Générale des Finances Publiques a été présenté au Conseil pour la fixation des taux d'imposition locaux, afin de déterminer le produit fiscal nécessaire à l'établissement du budget primitif de la Commune. Au regard des besoins évalués, une révision de 0,5 % des trois taux a été décidée pour 2018. Les nouveaux taux, les bases, les produits et les éléments annexes (allocations compensatrices) de cette année, sont repris sur le tableau suivant :

Impôts	Bases prévisionnelles 2018	Taux 2017	Taux votés 2018	Produits prévisionnels 2018 avec taux 2017	Produits prévisionnels 2018 avec les nouveaux taux	Différence Produits 2017 / Produits 2018	Différence Produits 2017 / Produits 2018
Taxe d'habitation	1 670 000 €	18,46 %	18,55 %	308 282 €	309 785 €	1 503 €	0,49%
Taxe sur le foncier bâti	1 235 000 €	16,02 %	16,10 %	197 487 €	198 835 €	988 €	0,50%
Taxe sur le foncier non bâti	107 900 €	50,92 %	51,17 %	54 942 €	55 212 €	270 €	0,49
Total				561 071 €	563 832 €	2761 €	0,49%

> TARIFS DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019 – PROROGATION DU MARCHE ARIDEV SUR 2018-2019

Une proposition d'évolution des tarifs de « vente » (d'environ 2,5 %) des repas aux familles et adultes (enseignants) pour 2018-2019, qui vise notamment à permettre de ne pas aggraver le déficit du service, a été soumise au Conseil, qui l'a acceptée. Elle est reprise ci-dessous.

Prix de vente des repas au restaurant scolaire pour 2018-2019 (à partir de la rentrée scolaire de Septembre 2018)

4 jours/semaine	4,05 € / repas
3 jours/semaine	
2 jours/semaine	
1 jours/semaine	
Occasionnels	4,60 € / repas
Adultes	6,00 € / repas

Les dossiers d'inscription (tarifs, règlement, ...etc) actualisés ont été envoyés aux parents, de manière à ce que le gros des fiches d'inscriptions soit de retour en mairie avant le début des vacances d'été. Le marché de fourniture des repas signé il y a deux ans avec la société ARIDEV, sera avec l'accord du Conseil reconduit pour la seconde fois (le marché initial permet 3 reconductions au maximum).

> ASSOCIATION ATELIER DES PASSAGES – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Les représentants de la nouvelle association l'Atelier des Passages ont déposé leur dossier de demande de subvention 2018 et 2019, dans le cadre des projets culturels qu'elle porte (Décors de rues, journée du Patrimoine 2019 ...). Le Conseil Municipal décide d'octroyer les concours financiers suivants :

. 500 euros pour 2018, et 500 euros pour 2019, après un point d'étape avec l'association sur l'avancement de son (ses) projet (s).

En bref...

. **Association Enfance Jeunesse (AEJBM)** : le Contrat Enfance Jeunesse arrive normalement à son terme à la fin de cette année ... Le transfert de compétence partiel à la Communauté de Communes au 1^{er} Janvier 2019, notamment dans le domaine de la jeunesse, est actuellement à l'étude. Des précisions seront données ultérieurement à ce sujet.

. **Balades de l'été 2018 : le programme a été établi** : Pour la GUYONNIERE et la BOISSIERE, ce sera le mardi 17 Juillet 2018, à 19 h à la GUYONNIERE, à partir de l'Espace AGAPE.

. **Mr PINEAU Frédéric, ostréiculteur à Noirmoutier** : a demandé l'autorisation de venir vendre des huitres à la BOISSIERE, le dimanche matin à partir du 15 Septembre 2018.



INTERCOMMUNALITÉ

> PLUI : L'ENQUÊTE PUBLIQUE EST REPOUSSÉE

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de l'ex-CC Terres de Montaigu, la Communauté de communes avait organisé, à compter du 23 avril, une enquête publique permettant aux habitants de donner leur avis sur le projet d'aménagement et les règles d'urbanisme prévues pour les 10 ans à venir. Suite à la réception des avis des personnes publiques associées, le projet de PLUi doit être revu : l'enquête publique est donc reportée de quelques mois.

> UN PEU D'ATTENTE AVANT L'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Le 7 juillet 2018, la Vendéthèque, médiathèque départementale, située dans le parc des Rochettes de Montaigu fermera ses portes, suite à l'arrêt de la gestion par le Département de la Vendée. Terres de Montaigu deviendra propriétaire de l'actuel bâtiment en septembre 2018. Dans quelques mois, après quelques travaux d'aménagement et d'informatisation, une médiathèque intercommunale y ouvrira ses portes aux publics. Des facilités d'accès seront proposées aux habitants du territoire intercommunal avec la gratuité du service de prêt de documents (livres, CD, DVD) et une ouverture de la médiathèque à hauteur de 30h/semaine.

Dans l'attente de l'ouverture de la médiathèque intercommunale, les actuels usagers de la Vendéthèque sont invités à se renseigner et à pousser la porte des bibliothèques* de proximité du territoire qui proposent notamment du prêt de documents accessible à tous.

L'ouverture d'une médiathèque intercommunale s'inscrit dans la politique du livre et de la lecture de Terres de Montaigu, représentée aujourd'hui par l'organisation du Printemps du Livre de Montaigu et la gestion du réseau intercommunal des 6 bibliothèques du secteur de Rocheservière. Dès cet automne, les 15 bibliothèques et médiathèques de proximité du territoire conforteront leur fonctionnement, grâce au déploiement d'un réseau informatique commun.

*Le réseau intercommunal de bibliothèques : Montréverd, L'Herbergement, Rocheservière, St Philbert de Bouaine (www.biblio-canton-rocheserviere.fr)

* Les bibliothèques municipales ou associatives : Boufféré, St Georges de Montaigu, La Guyonnière, St Hilaire de Loulay, Cugand, La Bruffière, La Bernardière, Treize-Septiers et la Boissière .de Montaigu.



ZOOM ECO !

Le Jeudi 19 avril dernier, a eu lieu la première rencontre entre la municipalité, l'intercommunalité et les acteurs économiques de la Boissière.

Après une présentation des données économiques de la commune par Monsieur le Maire et quelques chiffres clés (voir tableau ci-dessous), Monsieur Eric HERVOUET, vice président de la Commission économique de la Communauté de Communes Terres de Montaigu Rocheservière a situé la commune dans son contexte intercommunal, et a fait ressortir l'attractivité de notre territoire.

LES CHIFFRES CLES DE LA BOISSIERE DE MONTAIGU

2270 habitants

+ **177** habitants en 5 ans

39% de la population a moins de 30 ans

941 logements

(+10% depuis 2009)

151 entreprises

625 emplois
salariés marchands



Industrie
26%



Commerce
6%



Construction
37%



Service
31%



> FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 16 juin dernier a eu lieu, comme chaque année le Forum des Associations de la Boissière.

Il a permis à chacune d'elles de présenter ses activités et aussi de s'inscrire ou d'adhérer. C'est le moment idéal pour ceux qui le désirent de se faire connaître et ainsi de faire partie des nombreux bénévoles qui animent notre commune.





ECOLE NOTRE DAME DES BUIS

CLASSE DÉCOUVERTE CP-CE1 : TOUS EN PISTE !

Du 4 au 6 avril, les élèves de CP et CE1 sont partis en classe de découverte à Angers. Le thème du séjour était le cirque. Ils ont d'abord visité le château et découvert le musée des Beaux-Arts.

A l'école des arts du cirque «La Carrière», ils se sont initiés à différentes activités : le funambule, les acrobaties, le mât chinois, les trapèzes, le rolla-bolla, le jonglage, les échasses...

Ce fut un très bon séjour pendant lequel les enfants ont pu développer de nouvelles compétences avec leur corps, thème de notre année. Vers de nouvelles vocations ? Qui sait ?...

CALENDRIER SCOLAIRE.

La rentrée des classes aura lieu le lundi 3 septembre 2018. Afin que les enfants de maternelle puissent déposer leurs affaires en classe, une pré-rentrée est organisée le vendredi 31 août, de 17h30 à 18h30.

AU REVOIR, ET SURTOUT MERCI.

Une nouvelle page se tourne cette année dans notre école puisque Chantal Jobard, en poste depuis 28 années, part enseigner aux Herbiers. Elle a connu un nombre impressionnant d'enfants, de familles, plus de 700 élèves ont fréquenté sa classe. Certains devenus parents désormais. Nous lui disons à nouveau un immense merci pour toutes ces années passées au service des enfants, de l'école, avec une abnégation sans faille. Bonne route à Ardelay Chantal.

Nous voyons également Marie-Andrée Grelier quitter l'établissement car elle occupera maintenant la fonction d'enseignante référente, sur le secteur de Montaigu notamment. Elle aussi, en poste depuis de nombreuses années, a permis aux enfants de dépasser leurs difficultés, pour avancer et apprendre. Elle mérite tous nos remerciements.

Pour finir, nous disons au revoir à Annelise (classe de CM) qui prendra possession de sa propre classe à la Ferrière à la rentrée. Nous lui souhaitons une très bonne route et un plein épanouissement dans ce nouveau poste.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances d'été.



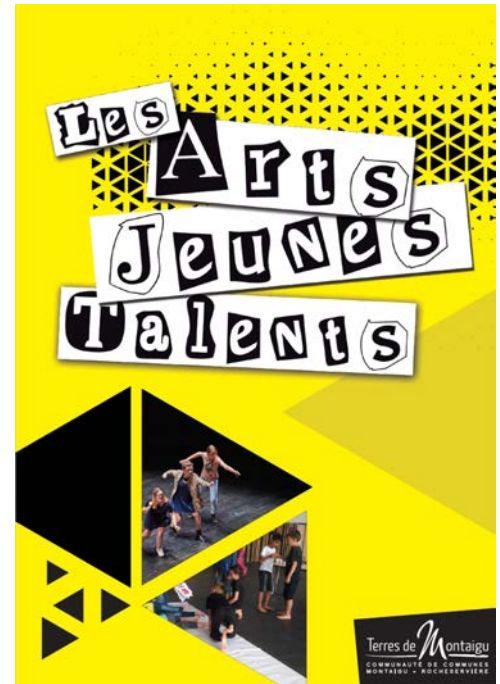


AEJBM

Agenda des manifestations de l'AEJBM :

- Vendredi 31 Août : Nouveau le «gout'apéro» pour clôturer l'été : moment d'échanges et de partage entre petits et grands à partir de 17h00 à l'accueil de loisirs. Rétrospective des moments forts de l'été expo photos.
- Mardi 11 Septembre : retour de Gilles pour la reprise de l'aide aux devoirs pour l'année scolaire 2018/2019
- Dimanche 23 Septembre : 1ère randonnée jeux d'orientation organisée par les bénévoles.
- Vendredi 12 Octobre : Soirée jeux
- Samedi 20 Octobre : bourse aux jouets et à la puériculture organisée par le Jardin des Malices.
- Samedi 27 Octobre: 4ème Spectacle des AJT (Arts Jeunes Talents) à Thalie sur le thème «S'TEAM ET VOUS!»

Pour rappel, ouverture de l'accueil de loisirs:
du vendredi 6 juillet 2018 au vendredi 3 aout 2018
et du lundi 20 aout 2018 au vendredi 31 aout 2018



BIBLIOTHÈQUE



La Bibliothèque sera ouverte tout l'été.

Lundi semaine paire de 16h45 à 17h45
Mercredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 10h00 à 12h00.

Les bénévoles de la Bibliothèque vous proposent par période de 2 mois environ, un thème de lectures.
Après le roman graphique, nous avons retenu pour les enfants des « histoires de loup »
Des livres seront sur le présentoir.
Nous vous attendons avec impatience.

Bonnes vacances à tous,

Les Bénévoles



CLUB DE LOISIRS

Le Club des Loisirs, fort de des 178 adhérents, a des rencontres hebdomadaires. Chacun a ses habitudes : jeux de cartes et de boules dans une ambiance conviviale !
Le repas de printemps, très animé par de bon chanteurs a réuni une centaine de personnes.

Activ' neurones rassemble une cinquantaine de personnes. Les organisateurs s'efforcent de rendre les séances attractives et instructives.

En mai, un groupe de 29 personnes est allé visiter la Grèce. Une journée au Cadre Noir de Saumur est prévue le 30 Septembre.





ECOLE DE MUSIQUE



ECOLE de MUSIQUE
La Boissière de Montaigu

Rentrée musicale
le lundi 17 septembre 2018
pour sa 2e année consécutive
de l'Ecole de Musique.

- Eveil musical
- Formation musicale
- Chant
- Instruments
- Ensemble vocal :
"Choeur des Hommes"

Renseignements:
Christian Pécher - 02 51 24 81 05
christian.pecher@wanadoo.fr



CLUB DE PALET

Lors de l'assemblée générale du palet-club qui s'est déroulée le 27 avril, le Président Ludovic Cartaud a passé en revue tous les moments forts qui ont jalonné la saison, avec notamment, l'obtention du maintien en première division. La troisième victoire de Christopher en championnat jeune (moins de 16 ans) pour sa dernière participation. A ce propos, le club tient à poursuivre son investissement auprès des jeunes en maintenant la séance du mercredi après midi de 16h00 à 17h30 à la salle polyvalente, afin qu'ils puissent se perfectionner à la technique du palet.

Le point d'orgue de la saison fut sans conteste la participation du club à la finale de challenge de Vendée qui s'est déroulée à St Michel Mont Mercure, une première pour la majorité des adhérents. A l'issue d'une éprouvante journée, on se classe à une honorable quatrième place parmi les sept clubs présents.

La signature des licences pour la saison prochaine est programmée le dimanche 19 Août, salle associative de 10h30 à 12h00. A noter que la fédération impose un certificat médical

pour pouvoir participer aux compétitions

Coté administratif : Nicolas Charbonneau et Yannick Caillaud quittent le bureau, on les remercie chaleureusement pour le dévouement qu'ils ont su démontrer au cours de leurs mandats. Marilyne Moreau, Séverine Rocheteau et Nicolas Chancelier font leur entrée au sein du bureau.

Composition du bureau :

Président : Ludovic Cartaud
Vice présidente : Gaëlle Troger
Trésorier ; Yannis Bonnin
Vice trésorier : Florent Lamy
Secrétaire : Marilyne Moreau et Séverine Rocheteau
Vice secrétaire : Freddy Griffon
Membres : Yannick Rigalleau, Nicolas Chancelier, Jérémy Champain, Sébastien Rezeau





DECO BOISSIÈRE ST GLINGLIN



Etat Civil

DU 2^{ème} Trimestre 2018

Bienvenue à

GUIGNOLET Ethan	28 Mai	203, Espace des Moulins
FORGET Charly	5 Juin	1, Fief de Puyravault

Félicitations à

AUGEREAU Frédéric & GUILLET Mélina	26 Mai 2018	24, Cité de la Noue
WILLAEY Geoffrey & DELOBEL Mélanie	2 Juin 2018	25, Le Pont Légié
ROUSSEAU Thibault & VAILLANT Océane	9 Juin 2018	6bis, rue de Clisson
LANDRIEU Loïc & PICHAUD Véronique	23 Juin 2018	2, rue des Coquelicots

Ils nous ont quitté

Madame Lucie BONNET	25 Avril 2018	41, rue de Puyravault
Monsieur Daniel CHIRON	2 Mai 2018	La Bruffière
Monsieur Michel CHAIGNEAU	7 Mai 2018	33, rue de Cholet, Logis de Puyravault
Monsieur Michel VINET	12 Mai 2018	33, rue de Clisson
Monsieur Pierre BAUDON	le 18 Juin 2018	Ehpad La Maisonnée, 85600 La Guyonnière

MAIRIE
3 Rue de Cholet
85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU

Tél. : 02 51 41 61 08
Mail : buxia@boissieredemontaigu.fr

Horaires d'ouverture du 9 juillet au 19 août 2018 :

Lundi – Mardi – Jeudi & Vendredi
de 9h à 12h15
& de 15h30 à 17h30

Mercredi de 9h à 12h45

FERMÉ Le mercredi après-midi
& les Samedis : 14 - 21 & 28 Juillet et 4 - 11 & 18 Août
Fermé les jeudis après-midi du 25 juin au 2 septembre.

JUILLET

Jeudi 5
Balade de l'Été – St Hilaire de Loulay
Vendredi 6
Collecte de déchets verts (local technique)
Mardi 10
Balade de l'Été – St Georges de Montaigu
Jeudi 12
Balade de l'Été – Treize Septiers /
La Bruffière
Samedi 14 – Dimanche 15
St Glinglin CDF
Mardi 17
Balade de l'Été – La Guyonnière /
La Boissière
Jeudi 19
Balade de l'Été – Montréverd
Mardi 24
Balade de l'Été – La Bernardière
Vendredi 27 – Samedi 28 – Dimanche 29
Festival Canasson Sonid'art
Mardi 31
Balade de l'Été – Boufféré

AOÛT

Mercredi 15
Gala de Foot Etoile du Bocage
Dimanche 19
Signature licences Palets
Vendredi 31
Fête en jeux AEJBM

SEPTEMBRE

Samedi 1er
Collecte de déchets verts (local technique)
Dimanche 2
Concours de Palets
La Perche Boissérienne
Mercredi 5
AG Badminton
Vendredi 7
AG Foyer Rural
Vendredi 21 – Samedi 22 – Dimanche 23
Collecte papiers - APEL

OCTOBRE

Vendredi 5
Collecte de déchets verts (local technique)
Dimanche 7
Concours de belote Club des Loisirs
Samedi 13
Open carnassier - La Perche Boissérienne
Jeudi 18
Repas Club des Loisirs
Samedi 20
Bourse aux jouets AEJBM
Vendredi 26
Soirée jeux AEJBM
Lundi 29 – Mardi 30 – Mercredi 31
Expo – Centenaire fin de la Guerre
14/18 - AFN